

LES HUMANITÉS DU VENDREDI

Le Rhône, cet incorrigible!

**EMMANUEL REYNARD, GÉOGRAPHE,
UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**



Corriger, assainir, construire: trois mots pour qualifier la relation de la société valaisanne au Rhône. Trois mots qui montrent comment le Valais le perçoit: un fleuve fantasque qu'il faut corriger, une plaine marécageuse qu'il fallait assainir et maintenant un fleuve nouveau qu'il s'agit de construire.

La correction du Rhône! Ce terme m'a toujours intrigué. Ailleurs, on parle plutôt d'aménagement des fleuves. En Valais, il apparaît à la suite des crues de 1860 qui déboucheront, dès 1863, sur ce qui sera appelé plus tard la Première correction du Rhône. Auparavant, on parlait plutôt de limitation ou de diguement du fleuve. La loi de 1833 porte sur le diguement du Rhône, des rivières et des torrents. Et le terme a perduré puisque, encore maintenant, alors que le but est

plutôt de renaturer le fleuve, on parle toujours de le corriger.

**Dans l'esprit de l'Etat,
il ne s'agit pas
seulement d'aménager
le Rhône, mais bien
de construire un
nouveau fleuve, un peu
comme on construit
une autoroute.**

Assainir la plaine! Une fois le fleuve endigué, il s'agissait d'assécher les marécages. Ici encore, on note un glissement sémantique. La loi de 1833 parlait du dessèchement des marais (un terme neutre). Plus tard, c'est le mot «assainissement» qui s'impose. Il s'agissait de rendre plus sains les terrains humides, nocifs pour la santé humaine et impro-

ductifs pour l'agriculture. Le résultat: le passage de la Camargue valaisanne à la Californie de la Suisse. Une terre productive, intensément cultivée... mais aussi une perte en valeurs naturelles, ce que n'a cessé de rappeler Alpinus, à qui j'ai consacré ma chronique du 13 janvier 2017.

Construire le Rhône de demain, c'est l'objectif du nouvel Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3), créé en 2017 pour mettre en œuvre la Troisième correction du Rhône. Ce nom n'est pas anodin. Dans l'esprit de l'Etat, il ne s'agit pas seulement d'aménager le Rhône, mais bien de construire un nouveau fleuve, un peu comme on construit une autoroute. Rêve d'ingénieurs s'il en est, car n'oublions pas que le Rhône reste un acteur naturel du territoire (je choisis à dessein un terme anthropomorphe pour le qualifier) et que malgré un siècle et demi de corrections diverses, il est pour le moment toujours maître de la situation...

Intéressés par l'histoire du Rhône et de ses relations avec la société? Ne manquez pas le 12e colloque Mémoires du Rhône, le 1er décembre prochain aux Arsenaux, à Sion, qui traitera des aspects sociaux de la gestion des crues et du Rhône dans l'art et la littérature (informations et inscriptions: <http://www.unil.ch/igd/MDR2017>). Le colloque est ouvert à tous.